



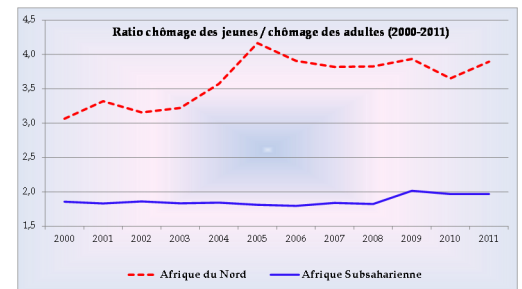
Le chômage des jeunes : un phénomène structurel en Afrique

Plus qu'un problème de développement, le chômage des jeunes en Afrique est devenu très préoccupant cette dernière décennie. Une comparaison des données, tirées des rapports du BIT sur les *Tendances mondiales de l'emploi* de 2009 et de 2012, sur le chômage des jeunes avec celui des adultes sur la période de 2000 à 2011, montre que le chômage des jeunes en Afrique est devenu un phénomène structurel et appelle à des actions urgentes de la part des pouvoirs publics et des acteurs en développement sur le continent.

Ainsi, par rapport aux adultes, sur la période considérée, les opportunités des jeunes pour accéder à un emploi en Afrique du Nord et en Afrique Subsaharienne sont en général, **quatre fois** et **deux fois** moins élevées. En conséquences, la moyenne du ratio chômage des jeunes / chômage des adultes sur la période, est respectivement de **4** en Afrique du Nord et de **2** en Afrique Subsaharienne (Graphique 3).

En Afrique du Nord, le taux de chômage des jeunes sur la période étudiée varie de 23% à 29,2% avec une moyenne de **26,5%**. Pour les adultes, cette variation est d'un minimum de 6% à 9,4% au maximum, avec une moyenne de **7,4%** (Graphique 1).

Graphique 3 : L'évolution du ratio chômage des jeunes / chômage des adultes de 2000 à 2011



Source: Etabli à partir des données tirées de Tendances mondiales de l'emploi, 2009 & 2012

Ces constats doivent interpeller dans les Etats africains, l'ensemble de l'opinion publique, les décideurs ainsi que les acteurs de développement, notamment les syndicats pour des actions appropriées et ciblées en faveur des jeunes si le leadership politique, économique et syndical veulent mettre un terme au cercle vicieux de la pauvreté sur le continent.

Les syndicats de par leur responsabilité à l'égard des travailleurs, ont un rôle déterminant à jouer pour des changements en vue d'inverser ces tendances défavorables pour l'emploi des jeunes.

A cet effet, ils doivent dans différents pays :

- *s'impliquer activement dans les processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques d'emploi ;*
- *œuvrer pour l'application des conditions de travail propices pour la valorisation des jeunes et tenant compte des réalités de chaque milieu (urbain, semi-urbain et rural) afin que les populations africaines puissent être à l'abri de la pauvreté et des inégalités sociales qu'elles connaissent depuis plusieurs décennies.*

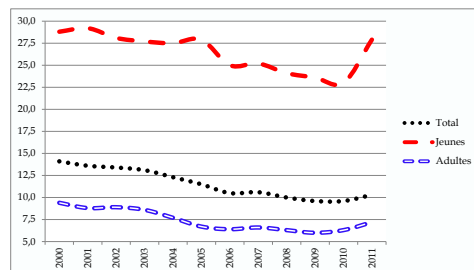
Dans ce numéro :

Le chômage des jeunes : un phénomène structurel en Afrique **1**

Le chômage selon le genre en Afrique **2**

Des politiques publiques en faveur de la jeunesse pour une croissance et un développement durable en Afrique. **3**

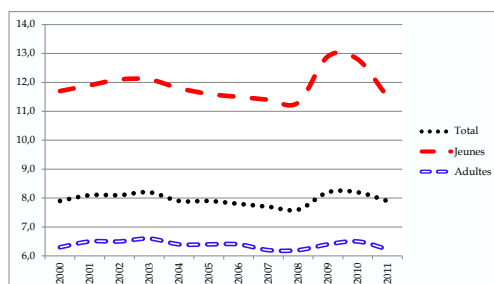
Graphique 1: Le chômage en Afrique Nord de 2000 à 2011



Source: Etabli à partir des données tirées de Tendances mondiales de l'emploi, 2009 & 2012

En l'Afrique Subsaharienne, le taux de chômage des jeunes varie d'un minimum de 11,3% à un maximum de 12,6%, la moyenne étant de **11,9%** sur la période. S'agissant des adultes ce taux varie de 6,2% à 6,6% avec une moyenne de **6,4%**. (Graphique 2)

Graphique 2: Le chômage en Afrique Subsaharienne de 2000 à 2011



Source: Etabli à partir des données tirées de Tendances mondiales de l'emploi, 2009 & 2012

Le chômage selon le genre en Afrique

La pauvreté et donc l'inégalité sociale au sein des populations africaines reste plus accentuée au niveau des femmes. En effet, elles sont victimes des discriminations de toutes sortes limitant ainsi leur accès aux ressources productives de même qu'aux opportunités d'emploi. Sur le marché de l'emploi, les femmes ont plus de difficultés pour se trouver des emplois pouvant les aider à réduire leur niveau de vulnérabilité. Elles sont de ce fait susceptibles de rester longtemps en chômage comparativement aux hommes.

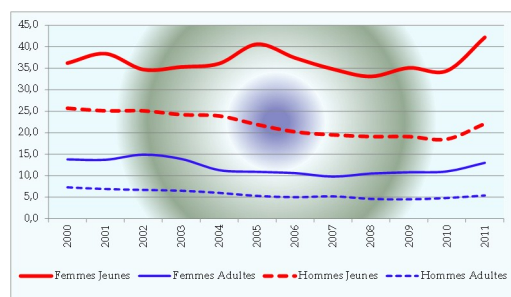
Les données tirées de la base de données de l'OIT, «Indicateurs Clés du Marché du Travail» (KILM en anglais disponible à l'adresse: <http://www.ilo.org/kilm>), a permis d'examiner le chômage selon le genre en Afrique à travers les situations prévalant en Afrique du Nord et en Afrique Subsaharienne sur la période de 2000 à 2011.

«Des actions ciblées en faveur des femmes, spécialement des jeunes femmes sont nécessaires.»

Il ressort de l'analyse des données de toutes ces deux régions confondues que le chômage touche plus les femmes que les hommes avec une incidence plus élevée pour l'Afrique du Nord.

En effet, sur la période étudiée, en Afrique du Nord, le taux moyen de chômage des jeunes femmes est de **37%** contre 22% pour les jeunes hommes. Pour les adultes femmes, il est de 12% contre 8% pour adultes hommes (Graphique 1).

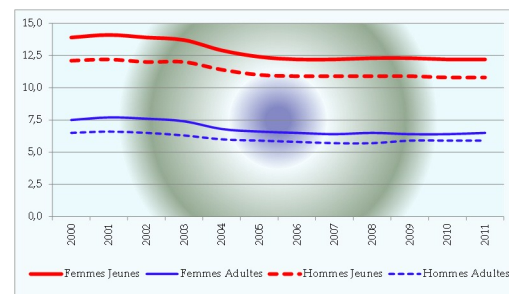
Graphique 1: Le chômage le genre en Afrique Nord de 2000 à 2011



Source: Etabli à partir des données tirées de <http://www.ilo.org/kilm>

En Afrique Subsaharienne, les mêmes données révèlent que le taux moyen de chômage des jeunes femmes est de **13%** et **11%** pour les jeunes hommes. Pour les adultes femmes, ce taux est de **7%** contre **6%** pour adultes hommes (Graphique 2).

Graphique 2: Le chômage le genre en Afrique Subsaharienne de 2000 à 2011



Source: Etabli à partir des données tirées de <http://www.ilo.org/kilm>

Ces données montrent, quelle que soit la région, que la discrimination à l'égard de la femme est une réalité, aussi bien au niveau des jeunes qu'au niveau des adultes. Toutefois, l'ampleur de cette discrimination est plus élevée en Afrique du Nord qu'en Afrique Subsaharienne.

Face à ces réalités, des actions ciblées en faveur des femmes, spécialement des jeunes femmes sont nécessaires, étant donné que le taux d'activité des femmes diminue avec l'âge. Ces actions doivent permettre de renforcer les opportunités offertes aux jeunes femmes en leur fournissant davantage de possibilités de renforcement de leurs capacités en vue de tirer meilleur parti de l'activité économique et sociale au niveau du continent.

Les organisations syndicales en Afrique doivent de ce fait, participer activement aux côtés des gouvernements dans l'élaboration des politiques d'emploi qui valorisent aussi bien les femmes que les hommes pour plus d'équité et de justice sociale.

Des politiques publiques en faveur de la jeunesse pour une croissance et un développement durable en Afrique

« Dis-moi quelle jeunesse tu as, je te dirai quel pays tu seras »

L'Ancien Président Sénégalais, Me Abdoulaye Wade lors de son investiture en Avril 2000.

Avec une population totale estimée à plus d'un **milliard quarante-quatre millions d'individus en 2011**, l'Afrique est le continent dont la population est la plus jeune au monde car plus de 60% de cette population ont moins de 25 ans en référence à la répartition ci-après :

Tableau: La population Africaine en 2011

Tranche d'âge	0-14 ans	15-24 ans	25-64 ans	65 ans et plus	Total
%	40%	20%	36%	4%	100%
Nombre d'individus	417 721 600	208 860 800	375 949 440	41 772 160	1 044 304 000

Source: Etabli à partir des données issues de Perspectives Economiques en Afrique, 2012

Les jeunes de 15 à 24 ans, estimés à plus de 200 millions (environ 20% de la population) représentent un atout considérable pour le développement de l'Afrique. Mais cette jeunesse constitue aussi un défi majeur pour le continent en termes de d'éducation, de soins de santé et surtout d'emploi.

Ainsi, au regard de ses potentialités, la jeunesse africaine a un rôle déterminant à jouer dans le processus de développement du continent. Aussi, doit-elle bénéficier des opportunités lui permettant d'apporter sa contribution au processus de développement enclenché depuis lors sur le continent. C'est dans cette optique qu'en 2011, la 17^{ème} session ordinaire des Chefs d'Etats et de Gouvernements de l'Union Africaine tenue du 30 juin au 1er juillet a été consacrée au thème « Accélérer l'autonomisation des jeunes pour un développement durable ».

Au terme de cette réunion, les Chefs d'Etats et de Gouvernements du continent ont adopté une déclaration sur « La création d'emploi pour accélérer le développement et l'autonomisation des jeunes » dans laquelle ils se sont engagés entre autres à :

- consolider leurs engagements pour la création d'emplois, la réduction de la pauvreté, la protection sociale au profit des peuples et du développement social du continent ;
- réduire le chômage des jeunes d'au moins deux pourcent (2%) chaque année ;
- entretenir et harmoniser les systèmes d'information relatifs au marché du travail en appui à la formulation, à la mise en œuvre et à l'évaluation de la politique de l'emploi dans les pays ;

- améliorer l'adéquation entre les systèmes d'éducation et de formation vis-à-vis des besoins actuels et à venir du marché du travail;

- accélérer l'expansion d'une protection sociale adéquate pour les jeunes, femmes ainsi que pour les acteurs de l'économie informelle et travailleurs ruraux afin de réduire leur niveau de pauvreté et vulnérabilité.

Un an après, une telle déclaration, la situation socio-économique de la jeunesse africaine demeure toujours préoccupante et suscite un certain nombre d'interrogations, à savoir :

- A quelles réalités la jeunesse fait-elle face aujourd'hui sur le marché de l'emploi en Afrique ? Le chômage des jeunes demeure toujours une calamité en Afrique. En effet, le taux de chômage des jeunes comparativement à celui des adultes est 4 fois plus important en Afrique du Nord et 2 fois plus important en Afrique Subsaharienne.
- Quel bilan peut-on dresser de la mise en œuvre de ces engagements pour les populations africaines de manière générale et pour la jeunesse en particulier ?
- Quelles doivent être les meilleures options de politiques publiques en faveur de la jeunesse ?
- Quelles actions ou contributions les organisations syndicales africaines doivent-elles entreprendre afin que la jeunesse africaine puisse pleinement jouer le rôle qui est le sien dans une société où elle a plus à donner qu'à recevoir ?

Voilà la réflexion à laquelle nous tous sommes conviés !

« Quelles doivent être les meilleures options de politiques publiques en faveur de la jeunesse ? »



CSI-AFRIQUE

Route Internationale d'Atakpamé
Centre FOPADESC Agoè – Nyivé
BP. : 4401
LOME - TOGO

Tel. : 00228 22 25 07 10
Fax : 00228 22 25 61 13
Email : info@ituc-africa.org
Web: www.ituc-africa.org

Organisation Régionale Africaine

La CSI-Afrique est une organisation syndicale panafricaine créée en novembre 2007 à la suite de la fusion de deux anciennes organisations syndicales africaines, à savoir l'ORAF-CISL et l'ODSTA. Elle se donne pour mission « de renforcer les syndicats en Afrique et de permettre à tous les travailleurs africains de parler d'une seule et même voix pour assurer un environnement de travail sain et sécurisant et une vie décente pour tous, en luttant contre toutes formes d'exploitation et de discrimination, en défendant les droits humains et syndicaux, en faisant la promotion de la justice sociale, de la paix et de la démocratie tout en continuant par préserver l'environnement ».

La CSI-Afrique représente plus de 16 millions de travailleurs organisés au sein de 90 centrales syndicales dans 48 pays sur le continent.